



## Les partenaires sociaux de l'Union pour la Méditerranée

### DECLARATION

*Quatrième Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'emploi et le travail organisée les 2 et 3 avril au Portugal*

**Cascais, le 2 avril 2019**

Les partenaires sociaux de l'Union pour la Méditerranée (ci-après « les partenaires sociaux ») accueillent favorablement la tenue de la 4<sup>ème</sup> Conférence ministérielle Emploi et Travail de l'Union pour la Méditerranée (UpM) qui se tient ces 2 et 3 avril 2019 à Cascais, au Portugal.

Les partenaires sociaux des deux rives de la Méditerranée se félicitent particulièrement de leur première participation à la réunion ministérielle même, laquelle a permis un échange de vues entre partenaires sociaux et ministres. Ils voient, dans cette première participation, la reconnaissance explicite de la valeur ajoutée du dialogue social inscrit par ailleurs dans la constitution de l'OIT et le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE).

Comme indiqué dans leur Déclaration conjointe sur le dialogue social du 26 septembre 2016, présentée en marge de la 3<sup>ème</sup> conférence ministérielle (Jordanie, Mer Morte), les partenaires sociaux souhaitent contribuer activement et positivement à la mise en place et au développement de dialogues sociaux forts, indépendants et efficaces, aux niveaux bi- et/ou tripartites dans les 43 pays membres de l'UpM. Les partenaires sociaux entendent accroître, élargir et renforcer leur capacité d'action autonome et leur implication dans les processus de décision au sein des pays membres, à l'échelle des deux régions, et dans le contexte des activités menées à l'échelle de l'UpM.

Ils soulignent, dans cette optique, notamment deux initiatives menées à bien en suivi de leur déclaration.

## Final version - 2 April 2019

D'une part le projet pilote pour la promotion du dialogue social dans le voisinage sud de la Méditerranée – SOLiD – mis en œuvre par les partenaires sociaux de la rive sud de la Méditerranée affiliés à la Confédération Syndicale Arabe et BUSINESSMED et qui visait à développer les capacités des organisations d'employeurs et des syndicats des travailleurs issus de trois pays cibles (Tunisie, Maroc et Jordanie).

Les partenaires sociaux de la rive nord de l'UpM se félicitent des avancées obtenues dans le domaine et prennent acte des conclusions du projet ainsi que de la Charte du dialogue social dans le sud de la Méditerranée prévue à être signée par les ministres des trois pays cibles du projet SOLiD, notamment le Ministre tunisien des affaires Sociales, le Ministre jordanien du Travail et le Ministre marocain du Travail et de l'Insertion Professionnelle. Il s'agit d'un pas important dans le renforcement des dialogues sociaux et civils en vue d'un meilleur fonctionnement des marchés du travail, de la création d'emplois décents, ainsi que du renforcement de la stabilité et de la cohésion dans les pays respectifs. Un dialogue social effectif à tous les niveaux appropriés joue un rôle crucial pour faire face aux défis de la compétitivité, de la croissance, de la création d'emplois et de la cohésion sociale dans la région du sud de la Méditerranée. Les partenaires du nord soulignent l'importance de clairement distinguer le rôle des partenaires sociaux, en particulier concernant leurs négociations collectives autonomes, qui est de nature différente de celui des dialogues plus larges entre gouvernements et société civile, ces deux types de dialogues obéissant à une logique et à une légitimité qui leur appartiennent en propre.

Les partenaires sociaux appellent par ailleurs la Commission européenne, les États membres et les gouvernements du sud à soutenir – en ce compris à travers des fonds nécessaires à cet effet - l'élargissement et l'approfondissement utiles de l'approche du projet à d'autres pays du sud dans un nouveau cycle, tout en tenant compte des leçons de SOLiD.

D'autre part, le projet de « Partenariat européen pour l'intégration des migrants dans le marché du travail », réalisé à l'initiative des partenaires sociaux de la rive nord de la Méditerranée. L'intégration ne peut être efficace que si tous les acteurs concernés jouent leur rôle : institutions de l'Union européenne, pouvoirs publics locaux et autorités nationales, partenaires sociaux et économiques, et organisations de la société civile. Le partenariat pour l'intégration signé par la CES, BusinessEurope, SMEunited, CEEP, EUROCHAMBRES et la Commission européenne en décembre 2017 pose des principes de base de l'intégration des réfugiés dans le marché du travail, notamment en prévoyant un soutien à un stade aussi précoce que possible, en veillant à ce que l'intégration bénéficie aux réfugiés ainsi qu'à l'économie et à la société dans son ensemble et en adoptant une approche multipartite.

Les partenaires sociaux prennent également note de la Déclaration ministérielle de cette 4<sup>ème</sup> conférence UpM. Ils relèvent en particulier les points suivants : le rappel du rôle crucial joué par un dialogue social bi- et tripartite continu et la négociation collective en vue de résoudre les défis de la démocratie, de la croissance et de la justice sociale dans la région ; l'engagement à atteindre les objectifs de l'Agenda 2030; l'accueil favorable réservé aux conclusions de la 106<sup>e</sup> session de l'OIT de 2017 et du cadre d'action qu'il contient en vue du respect universel et effectif de la promotion et de la réalisation des droits fondamentaux au travail, ainsi qu'à d'autres initiatives en cours à l'échelle internationale notamment dans le cadre de l'OIT (entre autres la lutte contre la violence et le harcèlement au travail) et des Nations Unies (notamment le Pacte mondial pour les réfugiés et pour des migrations sûres, ordonnées et régulières) et l'accent mis sur la création d'un processus de monitoring en vue de la transposition de la Déclaration de 2016 en actions au niveau national.

## Final version - 2 April 2019

Les partenaires sociaux rappellent à ce sujet leurs conclusions, adoptées le 11 octobre 2017 dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Forum du Dialogue Social de l'UpM, dans lesquelles ils « appelaient les Ministres, comme ils s'y sont engagés dans leur Déclaration de la Conférence ministérielle sur l'emploi et le travail de l'UpM, à renforcer en particulier la capacité des organisations des partenaires sociaux et des organismes de dialogue social, ainsi que la culture du dialogue social, en développant des pratiques saines de dialogue social aussi au niveau des entreprises et des secteurs ».

Les partenaires sociaux avaient, d'une manière plus générale, insisté, tout en reconnaissant la diversité des situations nationales, sur la nécessité de traduire les déclarations pertinentes des gouvernements et des partenaires sociaux à l'échelle de l'UpM en actions concrètes, de manière à répondre aux réalités et apporter une valeur ajoutée aux partenaires sociaux non seulement au niveau de la région « euro-méditerranéenne », mais également au niveau national dans les pays membres de l'UpM, en tenant compte des différences significatives qui existent entre les deux régions, y compris concernant le fonctionnement de la coopération régionale au sein de chacune des deux régions.

Les partenaires sociaux insistent encore sur le fait que les défis persistants au niveau de la région dépassent ceux liés au chômage, en particulier des jeunes, les difficultés d'accès au travail des femmes ainsi qu'aux flux de réfugiés et à la migration, pour aborder d'autres sujets tels que la nécessité d'un nouvel agenda d'investissements pour un agenda de co-développement et la création d'emplois durables, sujets qui ont un impact direct ou indirect sur l'emploi et le travail.

L'Union européenne et les gouvernements de la rive sud doivent donc promouvoir un réel co-développement qui profiterait aux deux régions, tout en tenant compte de leurs poids économiques, permettant de renforcer les relations politiques, économiques et culturelles entre celles-ci et de promouvoir le respect des droits de l'Homme, l'inclusion sociale, le développement durable et la paix. L'objectif devrait être de renforcer la croissance économique et la compétitivité (qui sont cruciales pour le succès des entreprises), la création d'emplois stables et de qualité, une fiscalité équitable, la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les discriminations, ainsi que de consolider la construction démocratique dans toute la région. L'Union européenne doit s'engager davantage pour promouvoir une relance économique et industrielle dans la rive sud, notamment pour améliorer la confiance des opérateurs économiques et financiers. En tant que régions voisines, l'Union européenne et les pays du sud de la Méditerranée sont liés et influencés par des tendances et défis d'envergure mondiale similaires.

En ce qui concerne leurs activités bipartites à l'échelle bi-régionale, les partenaires sociaux comptent poursuivre dans les années à venir leurs échanges dans le cadre des (4) priorités et (2) sujets identifiés dans leur Déclaration de 2016. Ils appellent en conséquence la Commission européenne, la co-présidence et le Secrétariat de l'UpM à prendre les initiatives nécessaires à l'organisation d'un prochain Forum UpM du Dialogue Social fin 2019/en 2020 en essayant de privilégier le principe de l'alternance entre les pays européens et ceux du sud de la Méditerranée. Les Forums de dialogue social organisés dans le cadre de l'UpM devraient se poursuivre, avec l'objectif de partager des informations et des bonnes pratiques sur l'état d'avancement du dialogue social dans les pays de l'UpM, et de procéder à un échange de vues sur les priorités actuelles et futures.

## Qui nous sommes

---

### *Organisations patronales*

#### **BUSINESSEUROPE**

BusinessEurope agit pour promouvoir la croissance et la compétitivité en Europe. Principal défenseur des entreprises de tout le continent, notre objectif est de plaider en faveur des questions qui influencent et améliorent leur performance. Partenaire social reconnu, nous prenons la parole pour les entreprises de toutes tailles représentées au travers des fédérations nationales d'employeurs et d'industrie établies dans 35 pays européens, qui sont nos membres directs.

Site web : [www.businessseurope.eu](http://www.businessseurope.eu)

#### **CEEP**

Créé en 1961, le CEEP (Centre Européen des Entreprises à Participation Publique et des entreprises d'intérêt économique général) rassemble les entreprises et autorités européennes, publiques et privées, aux niveaux national, régional et local, qui sont des employeurs publics ou des fournisseurs de services d'intérêt général.

Site web : [www.ceep.eu](http://www.ceep.eu)

#### **SMEunited**

SMEunited – anciennement UEAPME (Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises) – est l'organisation patronale qui représente le commerce, l'artisanat et les PME en Europe. Partenaire social reconnu, l'organisation compte aujourd'hui plus de 70 organisations membres.

Site web : [www.smeunited.eu](http://www.smeunited.eu)

#### **BUSINESSMED**

L'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises est le principal représentant des employeurs du bassin méditerranéen. BUSINESSMED défend les intérêts de 22 confédérations d'entreprises issues des États membres de l'UpM. C'est une plateforme majeure de coopération, un promoteur des investissements étrangers directs et un levier pour le dialogue en Méditerranée et l'intégration socio-économique.

Site web : [www.businessmed-umce.org](http://www.businessmed-umce.org)

### *Organisations syndicales*

#### **CES (et le Comité de Liaison Eurocadres/CEC)**

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) a été fondée en 1973, en vue de promouvoir les intérêts des travailleurs au niveau européen et de les représenter auprès des institutions de l'UE. La CES représente aujourd'hui 89 organisations syndicales dans 39 pays européens et 10 fédérations syndicales européennes.

Site web : [www.etuc.org](http://www.etuc.org)

#### **Confédération Syndicale Arabe**

La Confédération Syndicale Arabe est une structure régionale de la Confédération Syndicale Internationale (CSI). Fondée en 2014, elle a pour mandat de défendre les libertés fondamentales et les droits syndicaux, de lutter contre les discriminations vis-à-vis des femmes et des migrants, et de favoriser l'application des normes internationales du travail dans 16 pays arabes. La Confédération regroupe 20 centrales syndicales dans 13 pays arabes.

Site web : [www.arabtradeunion.org](http://www.arabtradeunion.org)



## The social partners of the Union for the Mediterranean

---

### JOINT STATEMENT

*Fourth Ministerial Conference of the Union for the Mediterranean on employment and labour held on 2 and 3 April in Portugal*

**Cascais, 2 April 2019**

The social partners of the Union for the Mediterranean (hereinafter “the social partners”) welcome the holding of the 4th Ministerial Conference on Employment and Labour of the Union for the Mediterranean (UfM) which is being held on 3 April 2019 in Cascais, Portugal.

The social partners on both sides of the Mediterranean particularly welcome their first participation in the Ministerial meeting itself, which enabled an exchange of views between social partners and Ministers. They see, in this initial participation, the explicit recognition of the added value of Social Dialogue, which is also enshrined in the constitution of the ILO and the Treaty on the Functioning of the European Union (TFEU).

As stated in their Joint Declaration on Social Dialogue of 26 September 2016, presented in the margins of the 3rd Ministerial Conference (Jordan, Dead Sea), the social partners wish to contribute actively and positively to the establishment and development of strong, independent and effective social dialogues, at the bi- and/or tripartite levels in the 43 UfM member countries. The social partners intend to increase, broaden and strengthen their capacity for autonomous action and their involvement in the decision-making processes within the member countries, in the two regions, and in the context of the activities carried out at the UfM level.

With this objective in mind, they highlight two initiatives carried out following their Declaration.

## Final version - 2 April 2019

On the one hand, the pilot project for the Promotion of Social Dialogue in the Southern Mediterranean Neighbourhood - SOLiD - implemented by the social partners of the southern shore of the Mediterranean affiliated with the Arab Trade Union Confederation and BUSINESSMED. The project was aimed at developing the capacities of employers' organisations and workers' unions from three target countries (Tunisia, Morocco and Jordan).

The social partners of the UfM from the northern shore welcome the progress achieved in this area and note the conclusions of the project as well as the Charter of Social Dialogue in the Southern Mediterranean to be signed by the ministers of the three target countries of the SOLiD project, namely the Tunisian Minister of Social Affairs, the Jordanian Minister of Labour and the Moroccan Minister of Labour and Professional Integration. This is an important step in strengthening social and civil dialogues with a view to better functioning labour markets, the creation of decent jobs and the strengthening of stability and cohesion in the respective countries. Effective social dialogue at all appropriate levels plays a crucial role in dealing with the challenges of competitiveness, growth, job creation and social cohesion in the southern Mediterranean region. The northern partners stress the importance of clearly distinguishing the role of the social partners, in particular with regard to their autonomous collective bargaining, which is different in nature from that of the broader dialogues between governments and civil society, since these two types of dialogues follow a logic and legitimacy of their own.

The social partners also call on the European Commission, the Member States and the governments of the South to support - including through the funds necessary for this purpose - the meaningful widening and deepening of the project approach in other countries in the South in a new cycle, while taking into account the lessons of SOLiD.

On the other hand, the "European Partnership for the Integration of Migrants in the Labour Market" project, carried out on the initiative of the social partners of the northern shore of the Mediterranean. Integration can only be effective if all the stakeholders concerned play their role: European Union institutions, local public authorities and national authorities, social and economic partners, and civil society organisations. The partnership for integration signed by the ETUC, BusinessEurope, SMEunited, CEEP, Eurochambres and the European Commission in December 2017 sets out basic principles for the integration of refugees into the labour market, including by providing support at the earliest possible stage, ensuring that integration benefits refugees as well as the economy and society as a whole, and adopting a multi-stakeholder approach.

The social partners also note the Ministerial Declaration of this 4th UfM conference. In particular, they note the following points: a reminder of the crucial role played by a continuous bi- and tripartite social dialogue and collective bargaining to resolve the challenges of democracy, growth and social justice in the region; the commitment to achieving the objectives of Agenda 2030; the favourable reception of the conclusions of the 106th session of the ILO in 2017 and the framework for action that they contain with a view to universal and effective respect for and the promotion and realisation of fundamental rights at work, as well as of other initiatives underway at the international level, in particular in the context of the ILO (including the fight against violence and harassment at work) and the United Nations (in particular the Global Compact on Refugees and the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration) and the emphasis placed on the creation of a monitoring process with a view to transposing the 2016 Declaration into actions at the national level.

The social partners reiterate on this subject their conclusions, adopted on 11 October 2017 in the context of the 3rd Social Dialogue Forum of the UfM, in which they “called on Ministers to fulfil their commitment in their Declaration of the Employment and Labour Ministerial Conference, to boost the capacity of social partners’ organisations and of social dialogue institutions, as well as the culture of social dialogue, by developing sound dialogue practices both in companies and in sectors”.

More generally, the social partners had stressed, while recognising the diversity of national situations, the need to translate the relevant statements from governments and social partners at the UfM level into concrete actions, in order to respond to the realities and bring added value to the social partners not only at the level of the “Euro-Mediterranean” region, but also at the national level in the member countries of the UfM, taking into account the significant differences that exist between the two regions, including concerning the functioning of regional cooperation within each of the two regions.

The social partners also stress the fact that the continuing challenges in the region go beyond those relating to unemployment, in particular with respect to young people, difficulties for women in accessing work as well as refugee flows and migration, to include other issues such as the need for a new investment agenda, for a co-development agenda and the creation of sustainable jobs, which are issues with a direct or indirect impact on employment and labour.

The EU and the governments of the southern shore therefore need to promote real co-development that would benefit both regions, while taking into account their economic weight, to help strengthen the political, economic and cultural relations between them and promote respect for human rights, social inclusion, sustainable development and peace. The objective should be to strengthen economic growth and competitiveness (which are crucial for the success of companies), the creation of stable and high-quality jobs, and fair taxation, social cohesion and tackling poverty, inequality and discrimination, as well as to consolidate the building of democracy throughout the region. The European Union must further commit itself to promoting economic and industrial recovery on the southern shore, in particular to improve the confidence of economic and financial operators. As neighbouring regions, the European Union and the countries of the southern Mediterranean are linked and affected by similar global trends and challenges.

With regard to their bipartite activities on the bi-regional level, the social partners intend to continue their exchanges in the coming years in the context of the (4) priorities and (2) issues identified in their 2016 declaration. They therefore call on the European Commission, the co-presidency and the UfM Secretariat to take the necessary steps for the organisation of a future UfM Social Dialogue Forum in late 2019/in 2020, while prioritising the principle of rotation between European countries and those in the southern Mediterranean. The Social Dialogue Forums organised in the framework of the UfM should continue, with the objective of sharing information and good practices on the state of progress of social dialogue in the UfM countries, and of exchanging views on current and future priorities.

## About us

---

### *Employers organisations:*

#### **BusinessEurope**

BusinessEurope is the leading advocate for growth and competitiveness at European level, standing up for companies across the continent and campaigning on the issues that most influence their performance. A recognised social partner, we speak for all-sized enterprises in 35 European countries whose national business federations are our direct members.

Website: [www.buinesseurope.eu](http://www.buinesseurope.eu)

#### **CEEP**

Established in 1961, CEEP gathers enterprises and authorities from across Europe, both public and private, at national, regional and local level, which are public employers or providers of services of general interest.

Website: [www.ceep.eu](http://www.ceep.eu)

#### **SMEunited**

SMEunited, formally known as UEAPME (Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises) is the employers' organisation representing Crafts and SMEs in Europe, recognised as social partner. SMEunited has over 70 member organisations.

Website: [www.smeunited.eu](http://www.smeunited.eu)

#### **BUSINESSMED**

BUSINESSMED (the Union of Mediterranean Confederations of Enterprises) is the main representative of Mediterranean employers that reflects the interest of 22 confederations of enterprises from member states of the UfM. It is a key platform for cooperation, a promoter of foreign direct investment and a lever for Mediterranean dialogue and socio-economic integration.

Website: [www.businessmed-umce.org](http://www.businessmed-umce.org)

### *Trade unions organisations:*

#### **ETUC (and the liaison committee Eurocadres/CEC)**

The European Trade Union Confederation was founded in 1973 to promote the interests of workers at European level, and to represent them in the EU institutions. Its membership now includes 89 national trade union confederations in 39 countries, plus 10 European trade union federations.

Website: [www.etuc.org](http://www.etuc.org)

#### **ATUC**

ATUC is a regional organisation of the International Trade Union Confederation (ITUC). It was founded in 2014, with a mandate to defend fundamental freedoms and trade union rights, to combat discrimination against women and migrants, and to foster the implementation of international standards in the 16 Arab countries. ATUC is made up of 20 trade union confederations in 13 countries.

Website: [www.arabtradeunion.org](http://www.arabtradeunion.org)

**Final version - 2 April 2019**

*The Arab version to be inserted by BUSINESSMED*